

8702

Université
de
Paris.

Paris, le 5 Mars 1921.

Madame,

M. LANSON, Directeur de l'Ecole Normale Supérieure, a fait connaître au Conseil de l'Université, dans sa dernière séance, que vous aviez décidé de mettre à la disposition de la Faculté des Lettres une somme de 100.000^f qui sera employée à assurer la publication des meilleures thèses de cette Faculté, lesquelles devront simplement porter l'indication qu'elles ont été imprimées à l'aide de la donation "Alphonse Peyrat".

Le Conseil m'a chargé de vous exprimer toute sa reconnaissance pour ce nouveau don.

Permettez-moi d'y joindre mes remerciements personnels.

Veuillez agréer, Madame, mes hommages respectueux et dévoués.

Le Recteur,

J. M...

Madame la Marquise ARCONATI VISCONTI - 10, avenue Elisée-Reclus (VIIe).



21.

2. Mars

Paris

Ministère
de l'Instruction
Publique

Monsieur,

M. LARSON, Directeur de l'Ecole Normale Supérieure,
fait connaître au Conseil de l'Université, dans sa dernière
séance, que vous aviez décidé de mettre à la disposition de
la Faculté des Lettres une somme de 100.000 francs
employée à assurer la publication des mémoires de
la Faculté. Les sommes affectées à cet usage ont été
l'indication qu'elles ont été imprimées à l'usage de la
Faculté "Alphonse LARSON".
Le Conseil m'a chargé de vous exprimer toute sa
reconnaissance pour ce nouveau don.
Permettez-moi d'y joindre mes remerciements personnels.

Veuillez agréer, Monsieur, mes hommages respectueux et

dévoués.

Le Recteur,

Alphonse LARSON

